

## COMMUNIQUE DE PRESSE de François MARC

20 juin 2013

Selon certaines informations diffusées ce 20 juin dans la presse, le rapport de la commission MOBILITE 21 qui sera présenté le 27 juin 2013 préconiserait de différer à la période 2030-2050 la réalisation de la phase 2 du schéma BGV Bretagne Pays de Loire.

Nul ne peut aujourd'hui ignorer que les contraintes économiques et budgétaires imposent de raisonner à long terme et de procéder à une hiérarchisation des projets. C'est ce à quoi s'est attelée la commission MOBILITE 21.

Mais, à supposer que l'information diffusée soit exacte, il me paraît utile de préciser que les choix gouvernementaux à prendre dans la foulée de la publication de ce rapport doivent prendre en considération outre les éléments du rapport lui-même, les exigences d'un aménagement équilibré du territoire et le respect des engagements antérieurs de l'Etat. J'estime pour ma part que s'agissant des lignes BREST-RENNES et QUIMPER-RENNES, les engagements pris sur les 3 heures doivent être tenus dans les délais les plus brefs et les travaux engagés dans la suite des chantiers de la phase 1.

Je considère en effet :

1. Que le contrat de projet "Etat-Région Bretagne" signé à RENNES le 12 avril 2007 engage l'Etat.
2. Dans son objectif n°1, ce contrat de projet édicte formellement la volonté de "mettre BREST et QUIMPER à 3 heures de PARIS", "impératif pur le développement économique, la compétitivité et l'attractivité de la Région".
3. Dans ce contrat engageant l'Etat, le barreau vertical "RENNES-NANTES" n'était pas considéré comme une priorité. Je précise une nouvelle fois qu'à mes yeux, il est hors de question de voir inverser les priorités aujourd'hui. L'objectif n°1 doit rester celui relatif à BREST et QUIMPER.
4. Des crédits ont été inscrits pour conduire les études préalables sur les tracés à envisager, en particulier au sujet des "shunts" nécessaires pour atteindre les 3 heures. Ces études ont été engagées mais sont à ce jour interrompues. Il convient sans délais de reprendre ces études et d'engager au plus vite la "consultation publique".

--

Permanence de François MARC  
Sénateur du Finistère  
Rapporteur général de la Commission des Finances  
2 Rue de la Mairie  
29800 LA ROCHE MAURICE  
Tél. : 02 98 20 48 70

<http://francois-marc.blogspirit.com/>  
<http://www.facebook.com/francoismarc.officiel>